



PREFECTURE

Direction
des Services du Cabinet

Bureau de la
représentation de l'État et
de la communication
interministérielle

Rodez, le 05 septembre 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

« PLUIES INTENSES MÉDITERRANÉENNES - ÉPISODES CÉVENOLS »

Chaque année, et de plus en plus tôt, les 15 départements de l'arc méditerranéen* connaissent des épisodes de pluies intenses pouvant conduire à des crues soudaines qui dévastent des territoires : l'équivalent de plusieurs mois de précipitations tombe alors en seulement quelques heures. Ces épisodes de pluies méditerranéennes se produisent principalement à l'automne, de septembre à mi-décembre.

Le ministère de la Transition écologique et solidaire et le ministère de l'Intérieur lancent une campagne conjointe de sensibilisation, avec pour objectif de développer une véritable culture du risque pour que chacun adopte les comportements qui sauvent et d'améliorer la résilience des territoires.

Une communication spécifique a été faite auprès de l'ensemble des maires du département afin qu'ils assurent un relais efficace de cette campagne auprès des populations locales.

Les bons comportements à adopter :

- Il est recommandé de rester chez soi et de se tenir informé sur les sites de Vigicrues et de Météo-France (disponibles aussi sur mobile) ou par téléphone au 05 67 22 95 00.
- Les enfants doivent rester en sécurité dans leur école, l'usage de la voiture pour aller les chercher étant extrêmement dangereux : moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture.
- Ne pas aller chercher son véhicule dans un parking souterrain. En cas de forte crue, se préparer à vivre en autonomie pendant quelques jours, en ayant à portée de main l'essentiel comme de la nourriture, une radio ou des médicaments...



© A. Bouissou / Terra

*Alpes-de-Haute-Provence, Alpes-Maritimes, Ardèche, Aveyron, Aude, Bouches-du-Rhône, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Drôme, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales, Var et Vaucluse.

Contacts presse : Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle
Tél : 05.65.75.71.36 ou 71.30 **Courriel :** pref-communication@aveyron.gouv.fr

